



unesco

COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)

**SEIZIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DE COORDINATION
DU SYSTÈME D'ALERTE AUX TSUNAMIS ET AUTRES RISQUES CÔTIERS DANS LA MER
DES CARAÏBES ET LES RÉGIONS ADJACENTES**

25-28 avril 2023, San José, Costa Rica

Résumé

Conformément à l'article 48.3 du Règlement intérieur des organes subsidiaires principaux de la Commission, le Groupe intergouvernemental de coordination du système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes est tenu de faire rapport sur ses sessions à un organe directeur de la Commission.

Les documents et les informations relatifs à la session sont disponibles [en ligne](#).

À sa 32^e session, l'Assemblée de la COI sera invitée à examiner ce document et les recommandations qu'il contient.

1. La 16^e session du Groupe intergouvernemental de coordination du système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes de l'UNESCO/COI (ICG/CARIBE-EWS-XVI) s'est tenue du 25 au 28 avril 2023 à San José (Costa Rica). Cinquante-et-un (51) participants venus de dix-neuf (19) États membres et territoires et trois organisations ayant le statut d'observateur – le Réseau sismique de Porto Rico (PRSN), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), et le Bureau régional pour les Amériques de l'UNDRR – y ont assisté. La réunion a été organisée dans un format hybride, mais la participation s'est faite essentiellement en personne pour la première fois depuis 2019 et la pandémie de COVID-19. Les échanges quotidiens entre experts et les liens tissés entre États membres ont joué un rôle décisif dans le succès de la session.

2. **Le GIC a reconnu** que la COVID-19, le changement climatique, ainsi que les multiples situations d'urgence et catastrophes récentes, en cours et à venir et leurs effets en cascade témoignent de la nature systémiques des risques et de leurs incidences sur les ressources humaines et financières disponibles aux fins de la réduction des risques de catastrophe.

3. **Le GIC a noté** que le délai avant d'émettre une alerte en cas de tsunami dépend fortement de la distribution des stations sismiques et des stations de mesure au niveau de la mer, ainsi que des données disponibles.

4. **Le GIC a noté en outre** que le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC) continue de signaler d'importantes coupures de courant affectant les stations sismiques dans l'ensemble des Caraïbes et des régions adjacentes (CARIBE-EWS).
5. **Le GIC a recommandé** qu'avec l'autorisation des opérateurs des réseaux sismiques régionaux, le Centre consultatif sur les tsunamis en Amérique centrale (CATAC) fasse office d'agrégateur/centre régional de données sismiques en temps réel pour l'Amérique centrale, et EarthScope Data Services joue le rôle de dispositif de secours pour garantir une fiabilité accrue.
6. **Le GIC a par ailleurs recommandé** qu'une étude soit conduite pour tester l'amélioration des temps de réaction en matière d'alertes aux tsunamis avec deux à quatre variantes de la conception des câbles SMART pour le CARIBE-EWS.
7. **Le GIC a recommandé en outre** que le Groupe de travail 2 (GT2) sur l'évaluation des dangers prenne contact avec les parties prenantes de l'industrie afin de comprendre quels câbles de télécommunications il est prévu d'installer ou de remplacer dans le CARIBE-EWS.
8. **Le GIC s'est félicité** du stage de formation sur les marées d'une durée de cinq jours, dispensé en espagnol et destiné aux organisations océanographiques et hydrographiques, qui doit être conjointement organisé et financé par l'Organisation hydrographique internationale (OHI), l'Organisation maritime internationale (OMI) et la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO. La formation aura lieu du 13 au 17 novembre 2023 au Costa Rica.
9. **Le GIC s'est également félicité** du soutien apporté par la NOAA des États-Unis au Réseau sismique de Porto Rico (PRSN) pour l'organisation d'un atelier de formation à l'intention des opérateurs de réseaux du GNSS dans la région pendant la deuxième semaine du mois d'août 2023.
10. **Le GIC a noté** l'absence d'identification et de localisation précises des sources volcaniques et de glissements de terrain susceptibles de provoquer des tsunamis dans les Caraïbes et/ou l'absence d'informations concernant ces sources ou leurs difficultés d'accès.
11. **Le GIC a pris acte** de la nécessité d'inclure progressivement les sources volcaniques et de glissements de terrain dans les inventaires et de constituer une base de données sur les scénarios possibles dans le CARIBE-EWS.
12. **Le GIC a recommandé** que le Groupe de travail 2 du GIC/CARIBE-EWS prenne contact avec les observatoires volcaniques et/ou les instituts responsables de la surveillance des volcans représentant une menace pour le CARIBE-EWS et de mettre en œuvre le mémorandum d'accord relatif aux bulletins de menace de tsunami de l'Observatoire volcanique (VONUT).
13. **Le GIC a recommandé également** qu'une liste des volcans et observatoires volcaniques intéressant le CARIBE-EWS soit établie par l'Équipe spéciale sur les exercices d'alerte aux tsunamis, et que le dispositif VONUT qui a été utilisé lors de l'exercice CARIBE WAVE 23 soit partagé avec l'équipe ad hoc sur les tsunamis d'origine volcanique de l'Équipe spéciale inter-GIC sur les opérations de veille aux tsunamis (TT-TWO) du TOWS-WG.
14. **Le GIC a recommandé en outre** que le Groupe de travail sur les systèmes de surveillance et de détection (GT1) organise avec le Secrétariat une réunion d'experts sur les « sources non sismiques de tsunamis pour les Caraïbes et les régions adjacentes ».
15. **Le GIC a encouragé** l'organisation d'une formation régionale sur l'élaboration de modèles numériques d'élévation pour la modélisation des inondations dues aux tsunamis.
16. **Le GIC a noté** qu'aucune réunion d'experts sur les sources sismiques n'a été organisée pour la partie nord-ouest des Caraïbes.

17. **Le GIC a demandé** au GT1 et au Secretariat d'envisager d'organiser et de conduire une réunion d'experts sur les sources sismiques dans la partie nord-ouest des Caraïbes.
18. **Le GIC a noté avec satisfaction** les solides relations de coopération entre le Centre d'information sur les tsunamis dans les Caraïbes (CTIC), le bureau de la région des Caraïbes du Centre international d'information sur les tsunamis (CIIT-CAR), le Groupe de travail 4 sur la préparation, la disponibilité opérationnelle et la résilience (GT4), l'Équipe spéciale chargée de l'exercice CARIBE WAVE, l'Équipe spéciale chargée du programme Tsunami Ready et l'UNDRR aux fins de l'atténuation des impacts des tsunamis et autres risques côtiers dans le CARIBE-EWS par l'amélioration de la préparation, de la disponibilité opérationnelle et de la résilience, en ce qui concerne en particulier la mise en œuvre du programme Tsunami Ready, la diffusion et la conception de matériaux de sensibilisation et de ressources éducatives, et le soutien à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, et notamment aux travaux du Groupe de travail de la Décennie sur la sécurité des océans pour l'Amérique tropicale et les Caraïbes.
19. **Le GIC a demandé** au CTIC, en association avec le Groupe de travail 4, l'Équipe spéciale sur le programme Tsunami Ready et les États membres de déterminer le nombre de communautés du CARIBE-EWS à cibler d'ici à 2030 aux fins du programme de certification Tsunami Ready.
20. **Le GIC a rappelé** que la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis est célébrée chaque année le 5 novembre et **a encouragé** les États membres à organiser des activités à cet effet et à les communiquer au CTIC. **Le GIC a recommandé** au CTIC de continuer à collaborer avec l'UNDRR, le Groupe de travail 4 et les États membres pour prendre part à l'édition 2023 de la Journée mondiale et planifier et prendre des mesures à cet égard.
21. **Le GIC a exprimé sa reconnaissance** à la France, à l'Universidad Nacional Costa Rica (UNA), CIIT-CAR et le CTIC pour leur contributions à la finalisation et à la traduction en français du document [Manuels et guides de la COI, 86](#), « Programme pluriannuel d'exercices de préparation des communautés aux tsunamis : lignes directrices du Système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes ». **Le GIC a demandé** au Secrétariat de mener à bonne fin la traduction de ce document en espagnol.
22. **Le GIC a pris note** de la mise à jour en 2023 de l'[inventaire et rapport sur la signalétique en matière de tsunamis du CARIBE-EWS](#) et de sa contribution à la mise en œuvre du programme de certification Tsunami Ready.
23. **Le GIC a prié** le CIIT-CAR de coordonner avec le Secretariat et le CTIC la diffusion et la distribution de la version actuelle de l'[inventaire et rapport sur la signalétique en matière de tsunamis du CARIBE-EWS](#) et d'en présenter une version actualisée à sa session suivante (ICG/CARIBE-EWS-XVII).
24. **Le GIC a pris acte** des bonnes relations de collaboration entre le CTIC, le CIIT-CAR et l'Équipe spéciale chargée des exercices CARIBE WAVE aux fins de la planification, de la promotion, de l'exécution et de l'évaluation de ces exercices annuels.
25. **Le GIC a décidé** que l'exercice CARIBE WAVE 24 explorerait deux scénarios : (i) un séisme le long de la fosse de Porto Rico ; et (ii) un séisme le long de la ceinture déformée du nord du Panama, sur la base de l'événement de 1882.
26. **Le GIC a également décidé** que l'exercice CARIBE WAVE 24 aurait lieu le jeudi 21 mars 2024, et débiterait à 15 heures (UTC) par un message fictif, le premier message pour ces scénarios devant être diffusé peu de temps après, conformément aux procédures de simulation du PTWC et du CATAC pour les scénarios correspondants.

27. **Le GIC a suggéré** que l'exercice CARIBE WAVE 25 comprenne deux scénarios basés sur : (i) le tsunami de la Jamaïque de 1692 ; et (ii) le tsunami de Lisbonne de 1755.

28. **Le GIC a recommandé** que le Secrétariat informe l'UNDRR de la date de l'exercice CARIBE WAVE 24 et demandé que le thème de l'édition 2024 de la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis soit communiqué six mois avant la tenue de l'exercice.

29. **Le GIC a recommandé en outre** aux États membres de combiner les scénarios sélectionnés par eux pour l'exercice CARIBE WAVE 24 avec des événements multirisques.

30. **Le GIC a suggéré** que l'Équipe spéciale chargée des exercices CARIBE WAVE étudie la possibilité d'une implication accrue des touristes et des organismes touristiques dans ces exercices, en vue de l'élaboration de lignes directrices/ressources sur la participation des touristes aux activités de préparation et d'intervention.

31. **Le GIC a recommandé** que le Centre consultatif sur les tsunamis en Amérique centrale (CATAC) fonctionne pleinement en tant que service provisoire pour la côte Caraïbe d'Amérique centrale à compter de juin 2023 (comme cela a déjà été décidé par le Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (ICG/PTWS-XXIX) pour la côte Pacifique de l'Amérique centrale à compter de décembre 2021).

32. **Le GIC a recommandé en outre** d'envisager que le CATAC soit désigné comme prestataire de services relatifs aux tsunamis (TSP) à sa 17^e session en 2024 de façon que le Conseil exécutif de la COI puisse examiner son admission définitive à ce titre en juin 2024.

33. **Le GIC a également recommandé** que le Groupe de travail de la COI sur les systèmes d'alerte aux tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation (TOWS-WG) identifie un mécanisme permettant de croiser les efforts des autres États membres en matière d'évaluation, de disponibilité opérationnelle et de réponse avec le programme Tsunami Ready de l'UNESCO/COI.

34. **Le GIC a décidé** de redéfinir le mandat des groupes de travail du GIC/CARIBE-EWS en fonction du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, de l'Initiative des Nations Unies en faveur d'alertes précoces pour tous (EW4ALL) et des piliers du Programme relatif aux tsunamis de la Décennie de l'Océan, y compris les fonctions de développement des capacités pour tous :

- Groupe de travail 1 (GT1) : connaissance des risques
- Groupe de travail 2 (GT2) : détection, analyse et prévision
- Groupe de travail 3 (GT3) : diffusion des alertes et communication
- Groupe de travail 4 (GT4) : préparation, capacités d'intervention et résilience.

35. **Le GIC a prié instamment** les États membres de verser des contributions au Compte spécial de la COI et de mettre à disposition des ressources humaines dans le cadre d'arrangements divers afin de soutenir les activités du CTIC.

36. **Le GIC a élu** les membres de son Bureau pour la période 2023-2025 comme suit :

- M. Gerard Métayer (Haïti) – Président
- Mme Regina Browne (USA) – Vice-Présidente
- M. Anthony Murillo Gutiérrez (Costa Rica) – Vice-Président
- Mme Marie-Noelle Raveau (France) – Vice-Présidente.